



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 27 septembre 2022

CIRCULAIRE CONFÉDÉRALE

SOLIDARITÉ AVEC LES CAMARADES DE LA CLINIQUE « LES EAUX-CLAIRES »

Le directeur de la clinique « LES EAUX-CLAIRES » a entamé une procédure, **pouvant aller jusqu'au licenciement**, à l'encontre de 5 camarades.

Après la Déléguée Syndicale de l'UTS-UGTG qui a été convoquée à un entretien préalable le vendredi 23 septembre 2022 à 9H30 dans une salle au WTC à Jarry, ce fût le tour de deux autres camarades le lundi 26 septembre 2022.

Les deux derniers sont convoqués respectivement ce mardi 27 septembre 2022 et le mercredi 28 septembre 2022.

Le directeur reproche aux camarades d'avoir :

- Exercé des actes de violence contre sa personne ;
- Entamé une grève illicite « sauvage » ;
- Abandonné leur poste de travail ;
- Porté atteinte à l'image de la clinique avec des répercussions néfastes sur ses résultats...

Pour rappel, les salariés ont été surpris de découvrir que la direction a supprimé, de manière unilatérale, la subrogation. Depuis son arrivée, cette nouvelle direction n'a qu'une seule obsession : **remettre en cause la Convention Collective applicable**.

La suppression de la subrogation est une étape de son plan. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Un groupe de salariés a réagi. Il s'est déplacé vers le directeur pour exiger le maintien de ce dispositif.

Contrairement aux accusations, il n'y a eu aucun acte de violence qui a été perpétré. Le directeur doit produire les images des caméras qui sont en sa possession. Il doit aussi produire un éventuel arrêt de travail avec une Interruption Temporaire de Travail et le numéro de son éventuel dépôt de plainte.

S'agissant des camarades accusés d'avoir soi-disant abandonné leur poste, il faut qu'il apporte la preuve car ces camarades ne travaillaient pas car ils étaient de repos.

Non seulement le directeur est pris en flagrant délit de mensonges mais, de plus, il multiplie les provocations. Accompagnés de trois agents de sécurité privée, il s'est permis de venir sur le piquet de grève et de soutien pour remettre à notre Déléguée Syndicale une copie d'une décision de justice qui a débouté les salariés du bloc opératoire de la clinique qui avaient fait grève en 2018.

Or, il rencontré notre Déléguée Syndicale, à deux reprises, lors des entretiens passés. Il sera confronté à cette dernière à nouveau ce mardi et mercredi.

Compte-tenu de son attitude, il ne fait aucun doute que le directeur a déjà pris sa décision. C'est la raison pour laquelle qu'il faut absolument soutenir tous les camarades.

La Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe **APPELLE** à un rassemblement devant la clinique « LES EAUX-CLAIRES » le :

- **MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 à 09H00**
- **et le MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022 à 09H00.**

CONFEDERATION GENERALE
DU TRAVAIL DE LA GUADELOUPE
CGTG

4, Cité Artisanale Bergevin - 97110 PAP
Tél.: 0590 82 34 61 - Fax : 0590 91 04 00
cgtg.confederation@wanadoo.fr

Le Secrétaire Général


Jean-Marie NOMERTIN